



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E37704

VALABLE JUSQU'AU 14/06/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1995

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/02/2023  
70 000

Raison sociale : ATELIERS VALENTIN BOUVET

4 CHEMIN DE LA GRANDE HAIE  
10270 COURTERANGES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TROYES

Siret : 401 618 400 00022

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4400245

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000010084507404

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000010084507404

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2023

Téléphone : 03 25 80 61 79

Portable : 06 78 66 90 62

Site Internet : ateliersvalentin.fr

E-mail : contact@ateliersvalentinbouvet.fr

Responsabilité légale :

VALENTIN VALÉRIE GÉRANTE

Fax :

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	01/02/2021
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	15/06/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS  
9 RUE ROLAND COFFIGNOT  
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.